# Union Fédérale de la Santé Privée - Union Fédérale de l'Action Sociale



# C'EST LA DOUBLE PEINE POUR LES BAS SALAIRES : "PRENDRE SOIN ET AVOIR MAL"



Régime général en €	BASE 1 obligatoire	BASE 2 obligatoire	BASE 3 obligatoire
Salarié	34,25 €	67,17 €	83,79 €
Conjoint facultatif	37,91 €	71,49 €	87,45 €
Enfant facultatif	21,61 €	42,56 €	53,20 €

#### Une famille : base 1

- Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et un.e enfant = 919,73 € par an soit 76,64 par mois
- Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et deux enfants = 1 179 € par an soit 98,25 par mois

### **Une famille: base 2**

- **U**n.e salarié.e, un.e conjoint.e et un.e enfant = 1 969 € par an soit 164,10€ par mois
- Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et deux enfants = 2 479,92 € par an soit 206,66 par mois

#### **Une famille : base 3**

- Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et un.e enfant = 2 487,84 € par an soit 207,32 par mois
- **U**n.e salarié.e, un.e conjoint.e et deux enfants = 3 126.24 € par an soit 260,52 par mois

Remboursement	BASE 1 obligatoire	BASE 2 obligatoire	BASE 3 obligatoire
Médicaments remboursés à 15% par SS	Non couvert	100%	100%
Psy, Ostéo, Acupuncture	Non couvert	3 fois 25	3 fois 50
Patch anti-tabac	Non couvert	100 €	200 €
Prothèse dentaire non remboursée	Non couvert	300 € par dent 3 fois par an	500 € par dent 3 fois par an
Implantologie	Non couvert	300 € par dent 3 fois par an	500 € par dent 3 fois par an
Lentilles	50 € par an	<b>150 €</b> par an	250 € par an

Salaire ASL: 1 645,58 euros bruts. Salaire AS: 1672,07 euros bruts.

La CGT exige que la prise en charge employeur soit au moins équivalente à 100 % de la base 1 obligatoire pour le salarié, que les remboursements de la base 1 soient plus élevés, que les cotisations des enfants de la base 1 soient moins élevées, surtout lorsqu'il y a plusieurs enfants (tarif dégressif).



## Bulletin de contact et de syndicalisation

La	souhaite	propdro	contact	0+/011	adhárar	àla	CCT
JE	Souliaite	prenure	Contact	CL/ OU	aunerer	a la	GGI.

Nom :		Prén	om t			
Adresse:			1 School School			
 Code Postal :	Villo :		111-61	100	STANDARD AND THE PROPERTY OF T	
oude rustai	viiie			la.	Une force	

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur

www.sante.cgt.fr